

BLEECKER®

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 15.393.600 €
Siège social : 75, avenue des Champs-Élysées – Paris (75008)
572 920 650 RCS PARIS

Communiqué de presse relatif à un engagement collectif de conservation de titres de la société (article 885 I bis du Code Général des Impôts)

Paris, le 28 décembre 2007

Madame Muriel Giraud et Monsieur Philippe Bucheton, respectivement Président du Directoire et Directeur général membre du Directoire de Bleecker, ont signé et enregistré aujourd'hui un engagement collectif de conservation d'actions, conformément aux dispositions de l'article 885 I bis du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés à conserver collectivement 423 000 actions représentant 41,22 % du capital social et des droits de vote calculés en tenant compte des actions autodétenues.

Cet engagement collectif a été pris pour une durée de 2 ans, à compter de sa date d'enregistrement, sauf si la Loi de Finances 2008 instituant ce délai ne trouvait pas à s'appliquer, auquel cas les signataires de l'engagement collectif s'engagent à respecter la durée de détention collective minimum de six ans prévue par les dispositions de l'article 885 I Bis telles qu'en vigueur à la date de conclusion de l'engagement collectif.

Compartiment C de l'Eurolist by Euronext™ Paris – ISIN FR0000062150

Contact :

NewCap.

Communication financière

Emmanuel Huynh

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

bleecker@newcap.fr
